

ANTI-PHOSPHATES

Non moussant

1. PROPRIÉTÉS

- Les phosphates sont un nutriment pour les algues et favorisent leur développement dès que le taux atteint 0,1 mg/L.
- ANTI - PHOSPHATES élimine les phosphates présents dans l'eau de votre piscine et par ce moyen limite la prolifération des algues. Il facilite l'entretien de votre piscine et réduit l'utilisation d'algicide.

2. MODE D'EMPLOI

- Avant de lancer un traitement ANTI - PHOSPHATES, assurez-vous de ne pas avoir d'algues dans votre bassin. Si besoin traitez votre piscine afin de vous en débarrasser.
- Une fois les algues éliminées, testez le taux de phosphates de votre bassin à l'aide d'un photomètre (Pooltest 25 par exemple) ou de bandelettes de test prévues à cet effet.

Méthode de dosage :

Le dosage d'ANTI - PHOSPHATES se calcule en fonction du volume de la piscine et de la quantité de phosphates : utiliser 15 mL de produit dans 10 m³ pour éliminer 0,1 mg/L de phosphates.

Exemple : dans une piscine de 100 m³ avec un taux de phosphates égal à 0,3 mg/L, utiliser 450 mL de produit.

Traitement :

Effectuer un lavage de filtre et mettre en fonctionnement la filtration.

Mesurer la teneur en phosphates de l'eau de la piscine et calculer selon la méthode de dosage ci-dessus les quantités de produits nécessaire au traitement. Agiter ANTI - PHOSPHATES et répartir directement autour de la piscine (en face des refoulements si possible). Laisser la filtration en marche pendant 24h, puis contrôler à nouveau le taux de phosphates. Renouveler le traitement si nécessaire.

3. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Aspect	Liquide limpide bleu clair
pH	3,1 +/- 0,4
Densité	1,195 +/- 0,01
Stockage	Tenir à l'abri de la lumière, de la chaleur et du froid
Identificateur du produit	LANTHANUM (III) CHLORIDE HEPTAHYDRATE (CAS 10025- 84-0)
Contient parmi d'autres composants (règlement (CE) N°648/2004	Contient parmi d'autres composants : benzisothiazolinone, methylisothiazolinone. Inférieur à 5% : agent de surface cationique. Entre 15 et 30 % : séquestrant

4. CONDITIONNEMENT

8855901	Anti-phosphate liquide de 1 litre / 6 par carton
---------	--

5. PRECAUTIONS D'EMPLOI

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (n° 0197) : + 33 (0)3 83 22 50 50

N° d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

ENTRETIEN